



Destinations pour les Baladins et Louveteaux



En Belgique ou dans le périmètre des régions et départements limitrophes de notre pays.

France*

Hauts-de-France (Nord-Pas-de-Calais – Picardie)
Grand Est (Alsace – Champagne-Ardenne – Lorraine)

Allemagne

Rhénanie-du-Nord – Westphalie
Rhénanie-Palatinat
Sarre

Pays-Bas

Zélande
Brabant-Septentrional
Limbourg

Grand-Duché de Luxembourg

* Attention, règles particulières.

La Fédération soumet chaque projet de destination de camp à l'analyse du Service public fédéral Affaires étrangères et délivre l'autorisation de camper à l'étranger sur base de l'avis rendu. L'actualité politique, sociale, sanitaire ou climatique d'un pays peut amener, tout au long de l'année, la Fédération à devoir reconsidérer son autorisation de camper à l'étranger.